



Mémoire pour le BAPE
du Conseil régional de transport de Lanaudière
pour le projet de la mise en service du train de l'est de l'AMT

Déposé le
8 janvier 2009

1. Introduction

La croissance démographique de la région de Lanaudière connaît depuis plusieurs années un essor important.

La desserte en transport collectif est en croissance continue et la population qui majoritairement se dirige vers Montréal nous demande un service plus performant et plus efficace afin de palier à la congestion automobile sur nos grands axes routiers.

Le Conseil régional de transport de Lanaudière (CRTL) dessert une population de 445 488 habitants, répartis dans les six municipalités régionales de comté (MRC) de Lanaudière. Les MRC Les Moulins, L'Assomption et Joliette offrent une desserte locale autonome à leurs citoyens. Le CRTL quant à lui, offre un service de transport inter MRC tout en assurant un lien avec la région métropolitaine.

Notre mémoire vise à faire ressortir l'urgence d'avoir des infrastructures qui répondront aux besoins des usagers du transport collectif de la région de Lanaudière pour accéder à la région métropolitaine.

2. Offre de service – Circuits régionaux

Au cours de l'année 2008, le CRTL aura effectué 120 363 déplacements vers la région métropolitaine, soit une augmentation de 18 % par rapport à l'année 2007. Deux circuits assurent ces déplacements vers la station de métro Radisson. Ces circuits empruntent différents corridors sur le territoire de Montréal, soit les autoroutes 25 et 40 ainsi que la rue Sherbrooke.

No de circuits	Départs / semaine	Nombre de déplacements annuels
31-32	4	4 000
55	110	83 023
125	49	33 340

Actuellement l'offre de service annuel est de 17 284 heures et pour l'année 2009, nous prévoyons 21 007 heures supplémentaires. D'ici l'année 2013, nous estimons que les heures de service pourraient être de 21 406.

3. Impacts du Train de l'est sur notre région

L'implantation stratégique de la gare régionale de Mascouche et de la gare de Repentigny permettra de rabattre notre clientèle provenant des MRC de Matawinie, de Montcalm, de Joliette et de D'Autray vers un équipement de pointe qui la conduira sans correspondance à destination. Aussi ces deux gares inciteront les automobilistes provenant de la deuxième, voire de la troisième couronne à utiliser le train et ainsi diminuer le nombre de voitures sur les autoroutes.

4. Conclusion

Le CRTL est en faveur de la mise en service du train de l'est. Ce projet correspond à notre volonté de bonifier la desserte régionale en transport collectif dans la région de Lanaudière. Il correspond aussi à notre mission qui est de fournir à notre clientèle un service fiable, confortable et rapide.

Le CRTL souscrit au projet de l'agence métropolitaine de transport de Montréal (AMT) qui prévoit dans une première phase desservir l'importante concentration de la population par le biais des gares de Charlemagne, de Repentigny, de Terrebonne et de la gare régionale de Mascouche.

Le CRTL appuie le plan triennal d'immobilisation de l'AMT qui prévoit dans une deuxième phase la desserte du secteur de l'Assomption et nous osons espérer que le service de train de banlieue puisse s'étendre jusqu'à Joliette et y desservir ce secteur.

Joliette, le 8 janvier 2009.